

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 81 Eveil 3			
Ancien Code	PEIM3B81PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB3810		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Samir ABI (samir.abi@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Emmanuel DRUART (emmanuel.druart@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be) Lily DESMONS (lily.desmons@helha.be) Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des approches didactiques variées et/ou pluridisciplinaires transposant les notions théoriques abordées dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B81PPA	Formation scientifique	15 h / 1 C
PEIM3B81PPB	Formation historique	15 h / 1 C
PEIM3B81PPC	Formation géographique	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B81PPA	Formation scientifique	10
PEIM3B81PPB	Formation historique	10
PEIM3B81PPC	Formation géographique	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique			
Ancien Code	6_PEIM3B81PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB3811		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'acquisition de savoirs et de savoir-faire disciplinaires et didactiques en lien avec les concepts et visées abordés à l'école primaire dans la continuité des cours de bloc 1 et de bloc 2. Elle alimente la boîte à outils disciplinaires, didactiques et méthodologiques en sciences.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des approches didactiques variées et/ou pluridisciplinaires transposant les notions théoriques abordées dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarche d'investigation en utilisant des contenus disciplinaires articulés autour du référentiel du tronc commun, principalement ceux de P5-P6.

Démarches d'apprentissage

- Exposés magistraux (présentation de notions théoriques et didactiques)
- Approche interactive : prise de recul sur des démarches vécues, observées et/ou construites dans le cadre de séquences d'apprentissage disciplinaires et/ou interdisciplinaires
- Identifier et développer différents contenus disciplinaires, didactiques et méthodologiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les cours, les étudiants peuvent poser toutes les questions qui leur permettent de mieux comprendre la

matière, les démarches.

Sources et références

Les sources et références sont renseignées dans les supports de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports seront mis à disposition sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen oral qui porte sur la présentation d'un travail résultant de l'analyse d'un dispositif d'apprentissage respectant la démarche d'investigation. Les consignes précises seront explicitées en cours et déposées sur connectED au moment opportun.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Ancien Code	6_PEIM3B81PPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB3812		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne LISART (anne.lisart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Professeur et étudiants abordent une question d'Histoire et discutent de son sens, de sa portée pédagogique et de la manière de concevoir la démarche didactique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable d'élaborer une séquence d'apprentissage sur une question d'Histoire déterminée en y intégrant une réflexion critique sur son choix didactique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Diverses applications autour d'une question d'Histoire liées aux différents stages et particulièrement ceux en 1e et 6e primaires.

Démarches d'apprentissage

- Approche par situations-problèmes
- Emploi des technologies nouvelles
- Cours magistral
- Travaux de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant est à la disposition des étudiants pour répondre à leurs questions.

Sources et références

Notes de cours, vidéos, documents divers.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Quelques documents utilisés aux cours;

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen est constitué d'une présentation orale d'activités d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Ancien Code	6_PEIM3B81PPC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB3813		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Samir ABI (samir.abi@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au sein de l'UE 81 Formation disciplinaire et didactique, le cours de formation géographique s'inscrit dans la continuité des cours de bloc 1 et de bloc 2. Il vise l'acquisition de concepts et de notions disciplinaires, didactiques et méthodologiques permettant aux étudiants de développer et/ou d'approfondir les compétences visées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Analyser les exigences du Référentiel du Tronc commun et des programmes.
- Concevoir des dispositifs d'enseignement de la géographie adaptés au niveau ou au vécu des enfants en utilisant des ressources adéquates et en exerçant son esprit critique.
- Élaborer les traces et outils à fournir aux enfants.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes propres à la géographie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les compétences, savoirs et savoir-faire spécifiques à la géographie dans le Référentiel du Tronc commun.
- Les démarches d'enseignement de la géographie (apprentissage par étape, apprentissage par le projet, démarche d'investigation géographique, apprentissage par le terrain).
- La Belgique, l'Europe et l'Union Européenne.
- Le monde et le réchauffement climatique.
- Prise en main et utilisation d'outils numériques spécifiques à la géographie.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés. Selon les opportunités : intervention de personnes-ressources, visites de terrain et/ou culturelle. Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre note afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

À la demande de l'étudiant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments

d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours. La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Le cours de l'enseignant mis à disposition sur ConnectEd.

Référentiel de Formation Historique, Géographique, Économique et Social de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2022).

Les programmes du SEGEC, CECP - WBE et FELSI.

Le Grand Atlas des éditions De Boeck.

Les manuels et revues, destinés à l'enseignement de la géographie au primaire, disponibles à la bibliothèque de la HELHa de Braine-le-Comte.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le cours de l'enseignant disponible sur ConnectED ; les consignes des travaux à réaliser ; les liens vers des sites et articles de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour le Q1 : l'évaluation consiste en la remise de travaux journaliers et à une épreuve écrite lors de la session de janvier. Pour la session de septembre, l'évaluation se fera uniquement sous la forme d'une épreuve écrite.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30				
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;

- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).